

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 mai 2014.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 19 et 20 mai 2014**

**2014 R. 68** - Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein de la Commission consultative de sécurité et d'accessibilité de la Préfecture de police.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 6 mai 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission consultative de sécurité et d'accessibilité de la Préfecture de police :

Titulaires :

Mme Karen TAIEB,  
M. Pascal JULIEN,  
M. Philippe GOUJON.

Suppléants :

Mme Léa FILOCHE,  
Mme Fatoumata KONE,  
M. Frédéric PECHENARD.